

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
BON DE COMMANDE À RETOURNER EN MAIRIE
TÉLÉCOPIE : 02 37 31 36 38 / COURRIEL : mairie@aunay-sous-auneau.fr

Bon de commande de diagnostic d'assainissement collectif

Demandeur du diagnostic : Propriétaire Notaire
Date prévue de la signature de l'acte authentique de la vente :

Renseignements sur l'immeuble en vente

Adresse :
Code postal : Commune :
Référence cadastrale : section : Parcelles

Renseignement sur le vendeur

Nom et prénom du ou des propriétaire(s) :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tel domicile : Tel Travail / Portable
Mail :

Notaire Chargé de la vente

Nom et prénom:
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Mail :

Personne à contacter pour un rendez vous sur site

Nom et prénom:
Fonction:
Adresse :
Code postal : Commune :
Tel domicile : Tel / Portable
Mail :

Redevance

Le diagnostic d'un assainissement collectif donne lieu au paiement d'une redevance dont le montant est fixé dans le règlement de service à 113,06 € TTC. Le règlement par chèque est à remettre au technicien de Veolia-Eau lors du contrôle.

L'encaissement ne se fera qu'après transmission du rapport.

Je soussigné,
Agissant en tant que : Propriétaire Notaire, accepte les conditions de cette commande et demande la réalisation du diagnostic.

Fait à, le signature du demandeur